



L'ACADÉMIE DU CLIMAT

Fiches techniques

Fiche technique

Sonorisation de la Salle des Fêtes

Sonorisation de la Salle des Fêtes

2ème étage

1. Utilisation du matériel interne

Lorsque le matériel son de la salle est utilisé :

- Il est strictement interdit de débrancher ou de modifier les installations existantes.
- L'ajout d'enceintes supplémentaires n'est pas autorisé.
- Aucun régisseur externe n'est nécessaire pour l'utilisation du dispositif en place.
- Toute demande d'ajout de votre part de micro HF, micro-cravate ou équipement complémentaire doit être signalée et validée en amont.

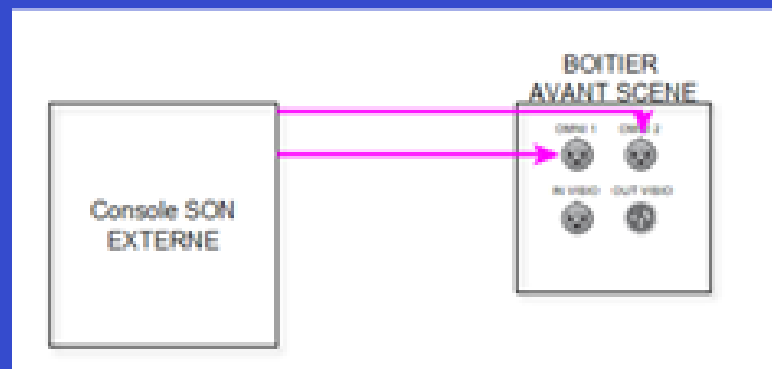
2. Intervention d'un prestataire externe (Son / Vidéo) :

En cas de recours à un prestataire technique externe :

- La présence d'un prestataire (son, vidéo ou autre) doit impérativement être précisée en amont.
- Un rendez-vous technique sur site est obligatoire avant l'événement.
- Ce rendez-vous devra se tenir en présence du référent logistique ou évènementiel de l'Académie.
- Aucun branchement ou modification de l'installation ne pourra être effectué sans validation préalable.

3. Passage en mode prestation (console externe)

- Le passage en mode prestation correspond à l'installation d'une console audio externe en salle.
- Procédure de raccordement : Brancher la sortie stéréo de la console sur les entrées OMNI 1 et OMNI 2 du patch situé en avant-scène.



Responsabilité

- Toute détérioration du matériel résultant du non-respect de ce règlement pourra faire l'objet d'une facturation.